



LETTRE AUX MEMBRES

1 / 2018

Billet du président



Chères et chers collègues

L'Année européenne de la culture a débuté. Après que le Conseiller fédéral Berset eut ouvert officiellement cette manifestation le 18 décembre, il invita dans le cadre de la préparation du WEF les ministres de la culture européens à une rencontre à Davos. Même si, en raison de l'effervescence marquant la venue du président Trump, cet évènement important n'a pas eu le retentissement souhaité dans les médias, la déclaration de Davos constitue néanmoins une étape historique importante. Elle contribue à placer davantage la culture bâtie au centre des préoccupations internationales et souligne que l'amélioration de notre environnement bâti tend à devenir une cause politique. Grâce à elle, la notion de culture architecturale devient enfin un concept international pour une vision intégrée du patrimoine, du tissu existant et des nouvelles constructions. La déclaration de Davos attire en outre l'attention sur le fait que la culture bâtie ne peut exister que dans le cadre d'un échange interdisciplinaire. Ainsi, elle prolonge certaines impressions que nous avons pu ressentir lors de l'Assemblée générale de Delhi en décembre de l'année dernière. Dans ce cas, un manifeste fut également voté. La déclaration de Delhi reflète l'engagement de l'ICOMOS en faveur de la promotion du patrimoine culturel et de la démocratie, en tant qu'élément constitutif d'un développement durable prenant en compte les besoins de l'être humain. Cet héritage est également considéré comme un droit fondamental placé sous la responsabilité de tous. Cette déclaration doit confirmer et garantir un avenir pertinent et équitable, la diversité, l'engagement social et l'égalité et la justice au profit de toutes les cultures. ICOMOS Suisse remercie le Conseiller fédéral Berset, et plus particulièrement la section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture, pour avoir pris l'initiative de la déclaration de Davos et le soutien en faveur de l'Année de la culture. Nous sommes ainsi encouragés à manifester encore plus largement notre enthousiasme en faveur du patrimoine culturel et à le diffuser auprès de la population.

Niklaus Ledergerber
Président

Contenu:

- 1. Billet du président
- 2. Contribution du groupe de travail ICOMOS Suisse « système et série »
- 3. Rapport de l'assemblée générale à Delhi
- 4. Ouverture de l'année européenne du patrimoine culturel 2018
- 5. Année du patrimoine culturel 2018 – activités de ICOMOS Suisse
- 6. Remise du prix „hôtel historique 2018“, mise au concours 2019
- appel à contributions

Réservez les dates :

15./16.3.2018	OFP/NIKE/ICOMOS: congrès « Le patrimoine culturel, un bien commun. Pour qui et pourquoi? » à Bienne
25./26.5.2018	réunion des membres ICOMOS et colloque à Rorschach
13.10.2018	colloque ICOMOS «Le Grand Genève» à Genève

2. Contribution du groupe de travail ICOMOS Suisse « Système & Série »



source: Krucker, Bruno: Spielräume der Vorfabrikation. in: Hassler Uta/ Dumont d'Ayot, Catherine (eds.): Bauten der Boomjahre. Paradoxien der Erhaltung, Zurich 2009, p. 144.

Le groupe de travail « Système & Série » de ICOMOS Suisse qui se consacre aux systèmes constructifs fabriqués en série en Suisse complète sa deuxième année. Le terme de bâtiments à système constructif désigne des bâtiments construits avec des éléments porteurs préfabriqués, donc de construction sérielle et qui présentent par conséquent un aspect modulaire. Le groupe de travail se penche en particulier sur les avantages et les défis liés à la conservation à long terme et à l'affectation de bâtiments à système constructif, ainsi qu'aux questions de réparation, de réhabilitation et d'assainissement énergétique de bâtiments et d'éléments constructifs fabriqués en séries.

Malgré l'émergence de l'industrialisation de la construction au début du 20^e siècle, ce n'est qu'avec le boom de la construction de l'après-guerre que les méthodes de préconstruction et de montage s'établirent à grande échelle. Ce procès définit l'horizon du groupe de travail, qui se concentre sur des bâtiments des années 1940 à 1970.

Leur signification sociologique et leur importance dans l'histoire de l'architecture ainsi que les aspects regardant l'architecture, la physique, et la conservation sont au centre de l'intérêt. La consommation d'énergie, la durabilité et les exigences de confort modernes ne jouaient qu'un rôle mineur à l'époque de leur construction et doivent donc être actualisés.

Il n'y a pas encore de recherches ou de publications encyclopédiques sur les systèmes de constructions développés ou réalisés en Suisse. Il n'y a – à notre connaissance – pas non plus de projet similaire à l'étranger. Une pareille recherche dans des pays relativement plus grands serait plus difficile à

réaliser vu le nombre de données à évaluer. Le nombre d'objets en Suisse s'avère quasiment idéale pour une étude approfondie. Cette dernière offrira aux services du patrimoine une méthode d'évaluation des objets en question et rendra visible les qualités particulières de chaque série. Le groupe de travail interdisciplinaire a gagné de nouveaux partenaires. Ce sont actuellement l'Institut für Konstruktives Entwerfen de la HE ZHAW à Winterthur, l'Institut pour l'histoire de l'art à l'Université de Berne et la Faculté d'architecture à la HE de Munich. Au cas par cas, le groupe coopère avec la Technische Universität de Dresde et avec le Département d'architecture de l'ETH Zurich.

Les premiers résultats de la coopération avec la HE-Munich seront présentés fin février. Il s'agit d'une synopse de la majeure partie des systèmes de constructions utilisés en Suisse ainsi que des objets ainsi réalisés. Les résultats ont déjà été saisis dans un prototype de la base de données et servent de fondement pour les séminaires qui auront lieu à l'Université de Berne, à la ZHAW et à l'ETHZ en automne 2018. Le but des cours parallèles est l'analyse et la discussion connectée du phénomène « Système & Série ».

La description de projet détaillée et la large base de membres et de partenaires du groupe de travail « Système & Série » a incité l'Office fédéral de la Culture (OFC) à approuver le projet «Les bâtiments à système entre utopie sociale, utilisation accrue et conservation du patrimoine – documentation, recherche et recommandations» et à accorder un support substantiel à l'étude. Cela permet au groupe de travail de se concentrer pleinement sur son objectif et à atteindre les buts dans les délais qu'elle s'est imposé.



Source : Construction d'habitations avec le système Variel. Photo: Peter Morf, Zurich, in: Jenatsch, Gian-Marco et Krucker, Bruno (eds.). *werk-serie*. Fritz Stucky. Architekt und Unternehmer, Zurich 2006, p. 54.

Alexander André Barthel

Direction du groupe de travail « Système & Série » ICOMOS Suisse

3. La 19e Assemblée générale d'ICOMOS International s'est tenue du 11 au 15 décembre à Dehli.

19th General Assembly & Scientific Symposium 2017 ICOMOS HERITAGE AND DEMOCRACY NEW DELHI, INDIA

A Dehli, avant la tenue de l'Assemblée générale, a eu lieu une Assemblée générale extraordinaire destinée à traiter un certain nombre de modifications de statuts. Ainsi, la proposition de prolonger la durée d'un mandat pour les membres du conseil de trois fois trois années, dans le cas d'une élection au poste de président, à une période de douze ans n'a pas été entérinée.

Dans le cadre de l'assemblée ordinaire qui suivit eurent lieu pour la première fois des élections selon les nouveaux statuts de 2015. Dans un premier temps, vingt candidates et candidats parmi un groupe de vingt-huit postulants furent élus, après quoi, parmi ces vingt personnes, furent dans un premier tour élus le président, le trésorier général et le secrétaire général, puis, dans un second tour, les cinq vice-présidents qui représentent les cinq continents et occupent respectivement la présidence de ces groupes régionaux.



Ont été élus comme nouveau président international Toshiyuki Kono (Japon), comme secrétaire général Peter Phillips (Australie) et comme trésorière générale Laura Robinson (Afrique du Sud). En ce qui concerne les présidences des cinq continents ont été élus MM. Leonardo Castriota (Brésil), Alpha Diop (Mali), Rohit Jigyasu (Inde), Grellan Rourke (Irlande) et Mario Santana Quintero (Canada).

Toshiyuki Kono, nouveau président d'ICOMOS international

Parmi les douze membres restants qui constituent le comité consultatif, la surprise vint du choix de Clara Rellensmann, Allemagne, qui, en tant que membre la plus jeune de tous les candidats, a été sélectionnée comme membre émergent. Cette élection peut être considérée comme un signal fort du



rajeunissement d'ICOMOS. Après que l'ensemble des candidats se fut déclaré favorable à la promotion des membres émergents, la nouvelle élue sera celle qui devra s'attaquer à la mise sur pied d'un programme international destiné à assurer la promotion des jeunes membres en cours de formation. Le succès d'une telle opération reste à prouver. Elle pourra certainement compter sur le soutien du nouveau président qui, en tant que professeur d'université, s'investit fortement en faveur des intérêts des jeunes professionnels.

Clara Rellensmann (ICOMOS Allemagne)

Tant l'assemblée générale que les élections eurent lieu sans évènement particulier. L'intervention des représentants du Porto Rico, ruiné par les deux tempêtes tropicales Irma et Maria, soulignant que ce territoire rattaché aux Etats-Unis ne bénéficie d'aucun soutien officiel en raison de l'opposition des instances gouvernementales siégeant à Washington. Un groupe de Catalans s'est également exprimé sur le thème de la représentation des minorités et de la difficulté à bénéficier d'une audience internationale. L'un des moments les plus réjouissants fut la rencontre des quatre représentants Syriens. Le fait que la collectivité internationale se soit à ce point opposé à l'intervention des Etats-Unis constitue un moment fort de l'assemblée de Delhi. Or, les représentants de la délégation suisse ignoraient encore à ce moment-là qu'ICOMOS Suisse, peu après notre retour, offrirait une contribution encore plus importante à leur venue à Delhi grâce à la générosité de l'Office fédéral de la culture.

Comme toujours, l'assemblée générale a adopté divers principes officiels, lignes directrices et autres documents, qu'il est possible de consulter sur le site Internet d'ICOMOS international :

Principes pour la conservation du patrimoine bâti en bois

Document ICOMOS et IFLA sur les parcs publics urbains historiques

Principes ICOMOS et IFLA concernant les paysages ruraux

Orientations de Salalah pour la gestion des sites archéologiques ouverts au public

Principes internationaux d'archéologie virtuelle — Principes de Séville

Charte internationale du tourisme culturel

Charte ICOFORT sur les fortifications et le patrimoine apparenté ; directives en vue de leur sauvegarde, de leur conservation et de leur réinterprétation

Approche de la sauvegarde du patrimoine du XXe siècle ; révision du document de Madrid

Que dire d'autre ? Nous avons eu très froid, dans la mesure où à cette époque de l'année, la température des nuits à Delhi ne dépasse pas 10 à 12 degrés. Nous avons été accueillis fréquemment avec des buffets délicieux, toujours organisés à l'extérieur et dont nous sommes à chaque fois revenus frigorifiés. Nous avons rarement aperçu le soleil, dans la mesure où le brouillard et le smog régnaient en maître. Nous avons croisé des singes, des chiens, des vaches et des rats au sein d'une circulation chaotique, tout en risquant en permanence notre vie entre les tucs-tucs, les taxis et des millions de voitures. Et en parallèle, nous n'avons cessé de visiter des monuments magiques. L'Inde au mille visages demeure encore et toujours une réalité !

Monica Bilfinger

Secrétaire général d'ICOMOS Suisse

4. Ouverture de l'Année européenne du patrimoine culturel à Berne le 18.12.2017

Le lancement de l'Année européenne de la culture 2018 a eu lieu dans le cadre d'une manifestation inaugurale spectaculaire, à laquelle des membres éminents des milieux culturels et politiques revendiquèrent un engagement sans faille et une démarche qualitative en faveur de notre patrimoine bâti. ICOMOS Suisse participe activement à l'organe faîtière de l'Année européenne de la culture et soutient les nombreux projets qui la ponctuent.

Cette manifestation a pour but de souligner le potentiel du patrimoine culturel pour un développement démocratique et respectueux du développement durable de la société. Sur le plan Suisse, des partenaires publics et privés ont participé à la campagne destinée à rapprocher le patrimoine culturel de l'être humain. Ainsi, l'Office fédéral de la Culture (OFC) a-t-il lancé un concours d'idées ouvert intitulé « Patrimoine culturel pour tous ». Ce dernier est organisé sur une plate-forme en ligne et est destiné à faire participer toutes les couches de la population au débat sur le patrimoine culturel. Les idées les plus intéressantes seront mises en application au cours des années à venir avec le soutien de l'OFC.



Toujours dans le contexte de l'Année européenne de la culture 2018, le Conseil fédéral soutient la ratification de deux importants accords internationaux. Il s'agit en l'occurrence de l'accord-cadre du Conseil de l'Europe de 2005 sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro), ainsi que la Convention de l'UNESCO de 2001 sur la protection du patrimoine culturel sous-marin. Ces conventions envisagent une protection efficace face aux pillages, ainsi que des stratégies de sauvegarde et de développement respectueuses du développement durable pour le patrimoine culturel. Le 8 novembre 2017, le Conseil fédéral a lancé la procédure de consultation, à laquelle ICOMOS Suisse est invité à participer.

Au-delà, l'Année européenne de la culture est prétexte à de nombreuses manifestations d'autres partenaires publics ou privés. Leurs activités sont coordonnées par le comité de soutien de l'Année européenne de la culture 2018 et diffusées sur le site en ligne créé à cet effet <https://www.kulturerbe2018.ch/>.



Sur le plan Suisse, l'Année européenne de la culture 2018 est placée sous le patronage du Conseiller fédéral Alain Berset. En vue de la coordination de la campagne de communication nationale et des manifestations, les organisations de soutien sans but lucratif actives dans le domaine de la sauvegarde et de l'entretien du patrimoine culturel ont fondé l'association de l'Année européen de la culture 2018. Nous faisons partie des membres fondateurs de cette organe faitier.

5. Année européenne du patrimoine culturel 2018 – activités de ICOMOS Suisse

25./26.05.2018 : Assemblée des membres et colloque à Rorschach :

L'espace du lac de Constance a été une région fleurissante de commerce et de culture au travers des siècles. Ils en témoignent les nombreuses petites villes portuaires, qui ont créé cette prospérité. C'étaient notamment les maîtres artisans et leurs compagnons provenant de Souabe, Bavière ou du Bregenzerwald, qui ont construits les bâtiments splendides autour du lac, ou bien les garçons du pays d'Appenzell, qui ont contribué par leur travail aux fermes de l'Allemagne du sud au bien corporel de toute la région. Pendant le 19^{ème} siècle, ces traditions arrêtaient brusquement. Se sont développés ensuite des infrastructures nouvelles, avec lesquelles les frontières sont devenues des blocages. Les bâtiments de douane et de frontière, des halles à marchandises bien que des édifices et des équipements militaires et des clôtures de sécurité ont marquées depuis l'image de nos zones frontalières.

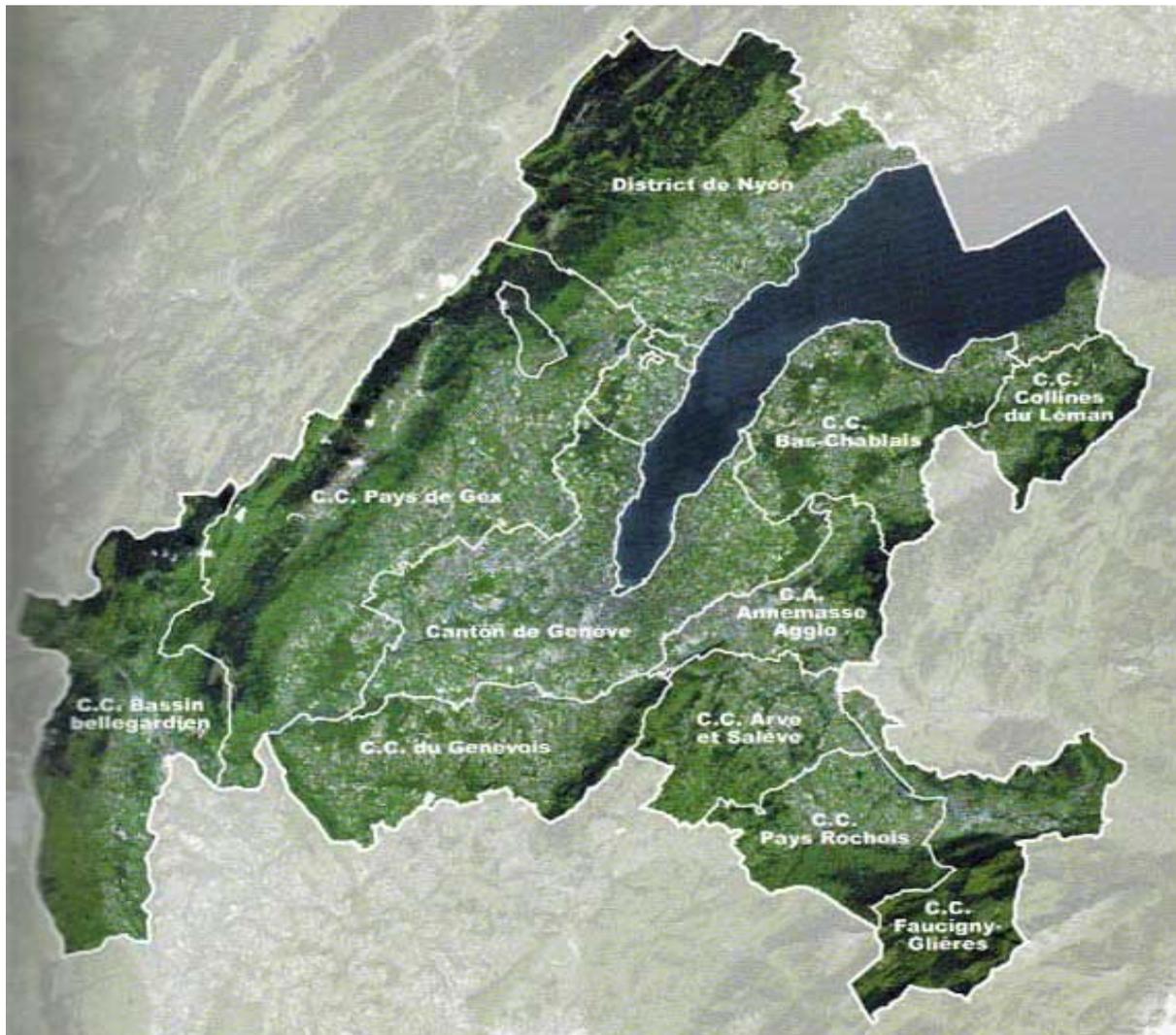
Au-jour d'hui heureusement nous parlons de nouveau de frontières ouvertes en Europe centrale. Mais quoi faire avec l'histoire ? Est-elle importante pour notre identité ou bien ces signes de la souveraineté nationale peuvent-ils disparaître ? Le colloque du 26 mai va discuter des questions et va établir, dans le meilleurs des cas, en établir une résolution.

„Sharing Heritage“ n'est pas seulement le thème principale de l'année du patrimoine en cours. Il est le mobile d'ICOMOS Suisse de participer activement à cette année. Nous espérons avec cet appel de motiver l'un(e) ou l'autre de contribuer à notre colloque du 26 mai avec une présentation (de 20min environ). Nous allons distribuer cet appel aussi à nos collègues au-delà des frontières et nous sommes heureux de recevoir vos propositions avant la fin de février. Un courriel à praesidium@icomos.ch est suffisant.

13 octobre 2018, colloque à Genève : «Le Grand Genève, projet d'agglomération transfrontalière»

Ce colloque se concentrera sur le projet, lancé en 2007, de création d'une agglomération franco-valdo-genevoise, appelée Le Grand Genève. Cette agglomération de plus de 2000 km², comptant près d'un million d'habitants, réunit des communes françaises de l'Ain et de Haute-Savoie, le district de Nyon (VD) et le canton de Genève. Ce projet aspire à une coopération et à une solidarité sur le plan de l'aménagement de ce territoire transfrontalier, de la mobilité et de l'environnement. La ville de Genève, envisagée comme le centre de cette agglomération, y est appréhendée sous trois aspects : la Genève internationale, la Cité-État et la Ville-Centre.

Pour comprendre ce projet, il faut se remémorer l'histoire de Genève. République indépendante durant deux siècles et demi, avant l'occupation napoléonienne, Genève ne fut rattachée à la Confédération qu'en 1815. Elle a connu un rayonnement européen depuis ses foires au Moyen Âge, alors rivale de Lyon, et devint après la Réforme la « Rome protestante ». Au siècle des Lumières, les relations franco-genevoises étaient marquées par la présence à Genève de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire (ce dernier se réfugiant ensuite à Ferney) et, à la fin de ce XVIII^e siècle, celle de Madame de Staël à Coppet (VD) qui à elle seule réunit parfaitement la notion d'une entité franco-valdo-genevoise!



Le territoire transfrontalier (source: DGAT-SEMO, canton de Genève, fonds CNES / Spot Image / swisstopo, NPOC)

Les zones franches qui entourent Genève furent instituées en 1815 sur sol français par le traité de Paris et en 1816 sur sol sarde, soit savoyard, par le traité de Turin. Leur histoire est fort complexe en raison du morcellement des terres genevoises, françaises et savoyardes, incohésion qui avait été légèrement atténuée lors de précédents traités de Paris et de Turin au milieu du XVIIIe siècle. Les zones franches, qui bénéficient d'accords de libre passage de marchandises qu'elles produisent, furent maintenues après la démolition des fortifications de Genève et l'annexion de la Savoie à la France au milieu du XIXe siècle. Elles perdurent.



La cour d'honneur du Palais des Nations à Genève (source: RTS)

En 1863, cette ville de refuge devint siège de la Croix-Rouge, puis, en 1919, celui de la Société des Nations, choix dicté notamment par la neutralité de la Suisse qui n'avait pas participé à la Grande Guerre. Enfin, depuis la Seconde Guerre mondiale, Genève est le siège européen de l'Organisation des Nations Unies ainsi que de nombreuses organisations internationales et d'organisations non gouvernementales. Le premier bâtiment, celui destiné au Bureau international du travail, fut implanté en 1923 au bord du lac. Il fut suivi de la construction en 1929-1937 du Palais de la Société des Nations, alors le plus grand chantier d'Europe. L'édification de ce palais à côté du Musée de l'Ariana dans l'immense domaine que Gustave Revilliod avait légué à la Ville de Genève, posa, à l'époque déjà, d'importants problèmes d'ordre patrimonial et juridique. En effet, cette construction dérogeait aux conditions exigées par Revilliod dans son testament, soit de conserver à perpétuité leur destination de musée et de parc public, sans y modifier les plantations. Enfin, suite à la débâcle de la Seconde Guerre mondiale, ce palais devint en 1946 siège européen de l'ONU.

Cette fulgurante évolution historique a bien évidemment entraîné de profondes modifications des villes et villages du bassin genevois. Il en est et sera de même avec le projet transfrontalier actuel. De ce fait, l'impact et les incidences sur le développement, sur la morphologie et sur le patrimoine bâti de ces territoires français et suisses sont indéniables.

Le colloque, qui se tiendra en français, prévoit une succession de conférences sur les divers aspects énoncés ci-dessus et présentées par des politiques, des spécialistes du patrimoine, des historiens, des historiens de l'art et des architectes. Chaque discours sera agrémenté de diaporamas et donnera la possibilité à l'auditoire de poser des questions à l'orateur à l'issue de chaque intervention.

6. Remise du prix „l'hôtel historique de l'année 2018“: Hotel Piz Linard, Lavin / GR

Notre jury a élu l'hôtel Piz Linard à Lavin / GR comme «hôtel historique de l'année 2018». Le prix du «Restaurant historique de l'année 2018» est décerné au Wirtshaus Godswärgjistubu à Albinen / VS. Pour la 22^{ème} fois de suite nous avons remis ces prix pour le maintien soigné des structures et de la substance bâtie de hôtels, auberges, restaurants etc.

Les prix sont remis chaque année par ICOMOS Suisse, le groupe national du conseil international des monuments et des sites, avec la collaboration de GastroSuisse, hotelleriesuisse et Schweiz Tourismus.

Le grand nombre de hôtels et restaurants historiques dans notre pays illustrent la longue tradition et le patrimoine précieux de l'hôtellerie et de la restauration. Ils sont les fleurons du secteur gastronomique et ont vécu un comeback véritable dans les dernières années.

Le secret des lauréats a été révélé le 20 novembre 2017 à la foire gastronomique Igeho à Bâle.

L'hôtel historique de l'année 2018“: Hotel Piz Linard, Lavin / GR



Plus d'informations: <http://www.icomos.ch/workinggroup/historische-hotels-restaurants/>

Le restaurant historique de l'année 2018^o: Wirtshaus Godswärgjistubu, Albinen / VS



Concours pour le label «Hôtel historique / Restaurant historique de l'année 2019»

Pour la 23^e fois consécutive, le jury récompensera l'«Hôtel historique de l'année» ou le «Restaurant historique de l'année» pour la convergence d'intérêts démontrée entre hôtellerie et restauration, d'une part, et valorisation du patrimoine bâti, de l'autre.

Après 20 ans d'expérience dans l'attribution de ces distinctions, le jury a adapté en 2016 les critères correspondants. Seront désormais aussi pris en considération les établissements qui ont été aménagés dans des locaux historiques qui n'étaient non destinés initialement à l'hôtellerie ou à la restauration, mais qui ont été transformés conformément aux principes de la conservation du patrimoine bâti, ou qui ont été aménagés précisément dans le but de sauvegarder et restaurer le bâtiment concerné.

Les propriétaires ou gérants d'hôtels et de restaurants historiques ou d'hôtels et de restaurants aménagés dans des bâtiments historiques en Suisse sont invités à soumettre leur candidature jusqu'à fin février 2018.

Contact: Gerold Kunz, président du jury ICOMOS «L'hôtel/restaurant historique de l'année», tel. 079 810 21 82, mail@geroldkunz.ch

7. Appel à contributions

Trois fois par année, le bureau diffuse auprès de nos membres les dernières nouvelles grâce à cette lettre. Elle est adressée une première fois avant notre assemblée annuelle statutaire, et deux fois encore de manière indépendante. Nous profitons de cette occasion pour vous offrir la possibilité d'informer les autres membres de notre association des nouvelles dont vous disposeriez. Au cas où vous souhaiteriez partager des informations ou des thèmes spécifiques avec les autres membres, nous vous saurions gré de nous en informer. Nous vous accueillerons avec plaisir sur notre site Internet ou dans notre lettre aux membres. La prochaine parution est prévue en avril 2018, les textes étant rédigés au cours du mois de mars.

IMPRESSUM

tirage
rédaction
traductions
mise en page
images

contact

électronique
secrétariat ICOMOS Suisse
Jean-Pierre Lewerer, Heinrich Speich
secrétariat ICOMOS Suisse
p. 1,8,9: association année du patrimoine 2018
p. 4,5 : Peter Morf
p.13, 14: comité scientifique „hôtels historiques“
secretariat@icomos.ch